

COMMUNIQUE DE PRESSE

NOVEMBER 2018

Mois de sensibilisation aux maladies masculines : Cancer de la prostate & Cancer du testicule

A cette occasion, le Centre François Baclesse, en partenariat avec le Centre Hospitalier Aunay-Bayeux, vous invite à une conférence tout public. Les professionnels de santé intervenant lors de cette conférence répondront aux questions du public sur la thématique de la soirée.

Conférence-débat tout public : Mieux comprendre le cancer de la prostate

Mardi 20 novembre 2018 à 19h30

Espace Saint-Patrice, 1 rue du marché, BAYEUX (gratuit)

Avec les interventions suivantes :

Nouveautés dans les traitements médicamenteux du cancer de la prostate

- Dr Elodie COQUAN, oncologue médicale, Centre François Baclesse, Caen

Un parcours de soins coordonné pour une meilleure prise en charge

- Angélique DA SILVA, interne en oncologie, Centre Hospitalier Aunay-Bayeux
- Dr Patrick ALLAIN, oncologue médical, Centre Hospitalier Aunay-Bayeux
- Sophie POTTIER, infirmière coordinatrice du parcours patient, Centre Hospitalier Aunay-Bayeux

Cancer de la prostate et qualité de vie : la place de l'oncosexualité

- Dr Carine SEGURA-DJEZZAR, oncologue médicale formée à l'oncosexualité, Centre François Baclesse, Caen
- Emilie CHARLES, infirmière formée à l'oncosexualité, Centre François Baclesse, Caen

A propos des cancers masculins

➔ **Le cancer de la prostate**

En France en 2017, l'estimation est de 48 430 nouveaux cas de cancer de la prostate. Ce qui représente une incidence annuelle pour 100 000 hommes, de 93 cas, en augmentation de 8,5 %. Avec ces chiffres, on estime qu'un homme sur 9, âgé de plus de 65 ans, risque de développer la maladie. En termes de fréquence, le cancer de la prostate se situe au premier rang de tous les cancers. C'est la première localisation de cancer chez l'homme.

Un cancer de la prostate est une tumeur qui évolue généralement lentement, à partir de cellules de la glande prostatique devenues anormales. Pendant et après la maladie, les professionnels de santé aident le patient à se réapproprier son quotidien, notamment afin d'accepter les conséquences fonctionnelles urinaires et sexuelles des traitements.

→ Le cancer du testicule

En France en 2017, avec 2 350 nouveaux cas par an, le cancer du testicule est le plus fréquent chez l'homme jeune, entre 15 et 35 ans. Il représente 1 à 2 % des cancers chez l'homme et 3,5 % des tumeurs urologiques. Son incidence est néanmoins en hausse depuis 1980 (+2,4 % par an en moyenne) avec une augmentation plus modérée depuis 2005 (+1,6 % par an entre 2005 et 2012). Il s'agit d'un cancer rare et de bon pronostic.

Un cancer du testicule survient lorsqu'une cellule normale du testicule se transforme en cellule cancéreuse, se multiplie sans contrôle et finit par former une tumeur. La tumeur testiculaire n'entraîne généralement pas de symptôme spécifique. Lorsque le patient détecte une masse dure au niveau de l'un de ses testicules, il lui faut en parler avec son médecin.

A propos du mouvement Movember

Né en Australie en 2003, le mouvement Movember, organisé par la fondation Movember Foundation Charity, s'est popularisé en France en 2012. Movember est un événement annuel qui a pour objectif de sensibiliser aux maladies masculines et spécifiquement aux cancers de la prostate et du testicule.

Contact presse :

Sophie TAILLARD

Tél. : 02 31 45 51 74

s.taillard@baclesse.unicancer.fr

Centre François Baclesse, 3 avenue du général Harris, 14076 Caen cedex 05

A propos du Centre François Baclesse

Le Centre François Baclesse est le centre de lutte contre le cancer de Normandie occidentale (Calvados, Manche, Orne). Etablissement de santé privé d'intérêt collectif (ESPIC) membre du réseau Unicancer, le Centre François Baclesse consacre la totalité de son activité de soins au diagnostic et au traitement des cancers. Il assure également une mission de recherche et d'enseignement en cancérologie.

Acteur de service public hospitalier, il ne pratique ni secteur privé, ni dépassement d'honoraires et applique uniquement des tarifs conventionnels. D'utilité publique, il peut recevoir des dons et des legs, en toute exonération fiscale.

>> www.baclesse.fr   [@BaclesseCaen](https://twitter.com/BaclesseCaen)